



N° 27823

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 520-2 et L. 520-10 ;

Vu la délibération n°22 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;

Vu le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment ses articles L. 2024-2, R. 2024-2 et R. 2024-3 ;

CONSIDÉRANT qu'une consultation n°17 lots ayant pour objet des travaux de bâtiment dans les locaux de Limoges Métropole a été lancée par voie de publicité, le 05/02/2025, la date limite de remise des offres étant fixée au 07/02/2025 ;

CONSIDÉRANT qu'une offre n'a été remise pour le lot n°3 « menuiserie et charpente bois » dans le délai imparti ;

CONSIDÉRANT que les articles R.2025-1 et R.2025-2 du code de la commande publique permettent à un acheteur public de ne pas statuer suite à une procédure pour un motif légitime qui, en l'espèce, tient en l'absence d'offres ;

D É C I S I O N

Le marché n° 2025-1200000 relatif aux « Travaux de bâtiment dans les locaux de Limoges Métropole » est n°3 « menuiserie et charpente bois » est déclaré infructueux au motif qu'aucune offre n'a été présentée ;

Le lot n°3 « menuiserie et charpente bois » sera donc retenu selon la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article R.2122-2-1° du code de la commande publique sans modification substantielle du DCE ;

Cette décision annule et remplace la décision n° 27751 en date du 31 décembre 2025.

Fait à Limoges,

Stéphane BOCQUET M.P.
Signé électroniquement le 10/02/2026

Publié le mardi 10 février 2026
Document officiel - Document de référence
qui vaut pour l'ensemble de la commune
et pour l'ensemble de la métropole

DÉCISION

Décision portant abrogation de la décision n°27751 concernant l'infructuosité du lot n° 4 « menuiseries aluminium – stores – fermetures extérieures – miroiterie » du marché afférent aux travaux de bâtiment dans les locaux de LM

1 DOCUMENT - Publié le 10 Février 2026



27823.pdf
(.pdf, 250,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**